NOTE SUR LE CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)

Ce document a pour objectif de donner au Maître d'Ouvrage toutes les indications utiles permettant d'apprécier la capacité de l'entreprise à satisfaire les besoins exprimés et à honorer les critères de jugement des offres

TRES IMPORTANT

- Toute offre ne contenant pas ce document sera déclarée IRREGULIERE.

- En cas de présentation d'offres sur plusieurs lots par une même entreprise, **un cadre de réponse technique doit obligatoirement être transmis par lot** et les renvois, pour un lot, au contenu du CRT remis pour un autre lot ne seront pas pris en compte.

- Les cadres de réponses peuvent être étendus dans la limite du nombre de pages prévu au RC *(hors annexes)*

Ce cadre de réponse technique, rendu contractuel à la conclusion du marché, doit impérativement être joint à l'offre. Les renseignements fournis ci-après, qui constituent un engagement formel, doivent correspondre réellement aux dispositions qui seront prises pour l'exécution du marché, de manière à permettre au Maître d'Ouvrage d'apprécier la valeur de la proposition de l'entreprise sur la base de renseignements fiables.

Note importante :

a) Le présent document doit impérativement être rempli dans toutes ses rubriques en respectant l'ordre du cadre de réponse.

b) Ce document constitue la proposition technique de l'entreprise.

c) L'entreprise peut, si elle le souhaite y ajouter des annexes.